



CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION : Pleynet 7 Laux

Discipline	GEANT	SLALOM	PARALLELE	
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	L'EMBRUNERAIE			
Catégorie	U16	Toutes categ.	Toutes categ.	
Altitude départ (m) :	1950	1950	1830	
Altitude arrivée (m) :	1750	1750	1750	
Dénivelé (m) :	200	200	80	
Longueur (m) :	747	747	271	
Sous le N° d'homologation	3802/01/20	3803/01/20	3804/01/20	

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Philippe Fraise

Date d'expiration (1) :
07/30

Fait le : 17 Janvier 2020

Le Responsable National
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.

Fédération Française de Ski
50, rue des Marquisats - B.P. 2451
74011 ANNECY CEDEX
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

(1) : La date d'expiration peut être remise en cause si la piste a subi des modifications naturelles ou artificielles ou que les règlements et les caractéristiques techniques n'ont pas été modifiés. (Voir article 11.3.8 – Homologation des pistes)

www.ffs.fr

12. Possibilités d'évacuation en cas d'accident :

Sans difficulté sur l'ensemble de la piste.
Aire d'hélicoptère:
- dans la station à coté du service des pistes
- possible, égalemet en contrebas de l'arrivée

13. Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :

Ondes : OUI / Câbles : NON / Radios : OUI

14 . Remontées mécaniques Précisez : Capacité horaire/personnes : 2200 puis 900.

Télesiège de "Pincerie" = 2200 personnes / heure (8 min), puis Télési "Le Soleil " = 900 personnes / heure.

15. Etaient présent à l'inspection (Nom/Prénom/Fonction) :

Mr Joseph MEYRIEUX DREVET : Président du Ski Club.

16. Observations générales :

Piste dans une légère combe avec un bon enneigement naturel, d'une très grande largeur (supérieur à 50 mètres dans sont minimum).
Altitude :1860 mètres (environ) coté droit en descendant, un rocher en bord extérieur peut effleuré en surface de neige suivant enneigement ; celui-ci peut être facilement recouvert avec de la neige (dameuse) ou éventuellement avec un filet F.I.S. de type B suivant demande du jury.
à la demande du ski club, Piste convenant très bien pour des épreuves de Télémark .

17. Conclusions :

Piste à homologuer en GS, SL, P, et Télémark .

18. Les dossiers sont-ils complets ? OUI

- Homologation – Ré-homologation : Documents techniques :

* Photo * Croquis * Profil * Descriptif * Plan de situation

Autres documents

Lieu et date : 07 Janvier 2020

L'inspecteur Régional : Philippe FRAISSE

Signature :



DEMANDE : d'homologation de ré-homologation pour une inspection :
 NATIONALE et/ou **INTERNATIONALE** d'une piste **ALPINE**.

03/2019

**CE DOCUMENT EST A COMPLETER ET A ADRESSER à L'INSPECTEUR NATIONAL FIS POUR UNE HOMOLOGATION Internationale ET AU RESPONSABLE REGIONAL POUR UNE HOMOLOGATION Régionale ACCOMPAGNE DES 4 PIECES DEMANDEES (11.3.2).
A la réception du dossier l'inspecteur vous contactera afin de fixer une date pour l'inspection de la piste.**

Comité : DA		Club : Club Ominsports Les 7 Laux
Lieu : Plenet		Nom de la piste : L'Embruneraie
Nom et adresse du demandeur : Olivier MARGUE Club Omnisports Les 7 Laux Prapoutel 38180 Les Adrets		
Tél. 04 76 08 70 52:	GSM :	Email : co7lauxskialpin@wanadoo.fr

Ré-homologation : La piste a déjà été inspectée par :

(Veuillez indiquer ci-après le numéro d'homologation de chacune des pistes concernées)

Ancien(s) N° d'homologation				
-----------------------------	--	--	--	--

1 - DESCRIPTIF DE LA PISTE

Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Discipline →	GS	SL	P	
Catégorie →	U12-U14-U16	Toutes categ.	Toutes categ.	
Altitude départ (m) :	1950	1950	1830	
Altitude arrivée (m) :	1750	1750	1750	
Dénivelé (m) :	200	200	80	
Longueur (m) :	747	747	271	
Pente moyenne % :	27	27	28	
Pente maximum % :	47	47	37	
Pente minimum % :	2	2	2	
Orientation de la piste :	Est Sud-Ouest	Est Sud-Ouest	Sud-Ouest	

Situation géographique, descriptif du terrain : (Précisez)

Position géographique : • de la station : à 63 km de Grenoble (1h) et 60 km de Chambéry (1h) • de la piste : orientation Est Sud-Ouest.

Départ – Arrivée : •

Départ à hauteur de l'arrivée du téléski du "Soleil"

Arrivée sur le bas de la piste de l'Embruneraie .

Enneigement habituel :

Branchement d'eau : **NON**

Neige de culture : **NON**

(Précisez) : Enneigement habituel : 50 cm à 1 m..

Effets du vent : (Précisez) :

Pas d'effet spécifique .

Dispositif de sécurité et de protection :

(L'indication de l'emplacement des filets de sécurité, l'indication de l'emplacement des haut-parleurs sur la piste, l'indication des possibilités de passage en bordure de piste pour les services techniques, techniciens, etc.)

Précisez : Filets : • Au départ : Pour délimiter l'aire de départ et sur les 20 premiers mètres pour séparer du Snowpark • Panneaux « Piste réservée à la compétition »

Description des aires de départ et d'arrivée :

(une description des aires de départ et d'arrivée; cette description doit contenir, en plus de la structure du terrain et de la situation géographique, essentiellement concernant l'aire d'arrivée, des renseignements sur les emplacements réservés aux journalistes, aux commentateurs de radio et de télévision, ainsi qu'au public. Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation : câble souterrain, câble aérien définitif, câble aérien provisoire, section des câbles, nombre de dérivations sur la piste de compétition, liaison aire d'arrivée - secrétariat de course, liaison aire d'arrivée - centre de presse, indication du nombre de postes radios disponibles, indication sur la liaison départ/arrivée)

Précisez : Départ : • En tête de la piste (cabane mobile de départ) • Sécurisation de la zone de préparation « coureurs » par filet

Arrivée : • Au bas de la piste de l'Embruneraie • Large dégagement sécurisé vers la zone d'affichage des temps située à une cinquantaine de mètres après la cabane de chronométrage.

- **Possibilités d'abri au départ :** (Précisez) :
Non disponible.

- **Description des locaux réservés aux concurrents au départ et à l'arrivée :**

Précisez : Départ : Non disponible

Arrivée : Locaux disponible à la station (Chalet du Club)

- **Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :**
(Description des moyens techniques de télécommunications. Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation – Câble souterrain – Câbles aérien définitif – provisoire – Section des câbles- Indication du nombre de postes radios disponibles)

Ondes : OUI / Câbles : ? / Radios : OUI

Précisez : Départ - Arrivée : Liaison par système radio

Radios Circuit radio « Course » avec a minima : • 1 poste Directeur de course • 1 poste Délégué Technique • 1 poste Arbitre • 1 poste Départ • 1 poste Arrivée

Possibilités d'accès (une description des possibilités de transport vers les aires de départ et d'arrivée, en outre les possibilités de remontées mécaniques),

(Précisez) : Pour les aires de départ et d'arrivée : Télésiège de "Pincerie" puis télési "Le Soleil".

- **Remontées mécaniques (Capacité horaire/personnes) :** (Précisez) :
Télésiège de « Pincerie » • Alt. Départ : 1460 m • Alt. Arrivée : 1895 m • Débit : 2200 pers/heure (temps de montée = 8 mn)
Télési « Le Soleil » • Alt. Départ : 1825 m • Alt. Arrivée : 1950 m débit : 900 pers/heure (temps de montée = 3mn).

Possibilités d'évacuation en cas d'accident, plan de secours :

Précisez : Sans difficulté sur l'ensemble de la piste

Aire hélicoptère o dans la station, à coté du Service des pistes o possible également en contrebas de l'arrivée

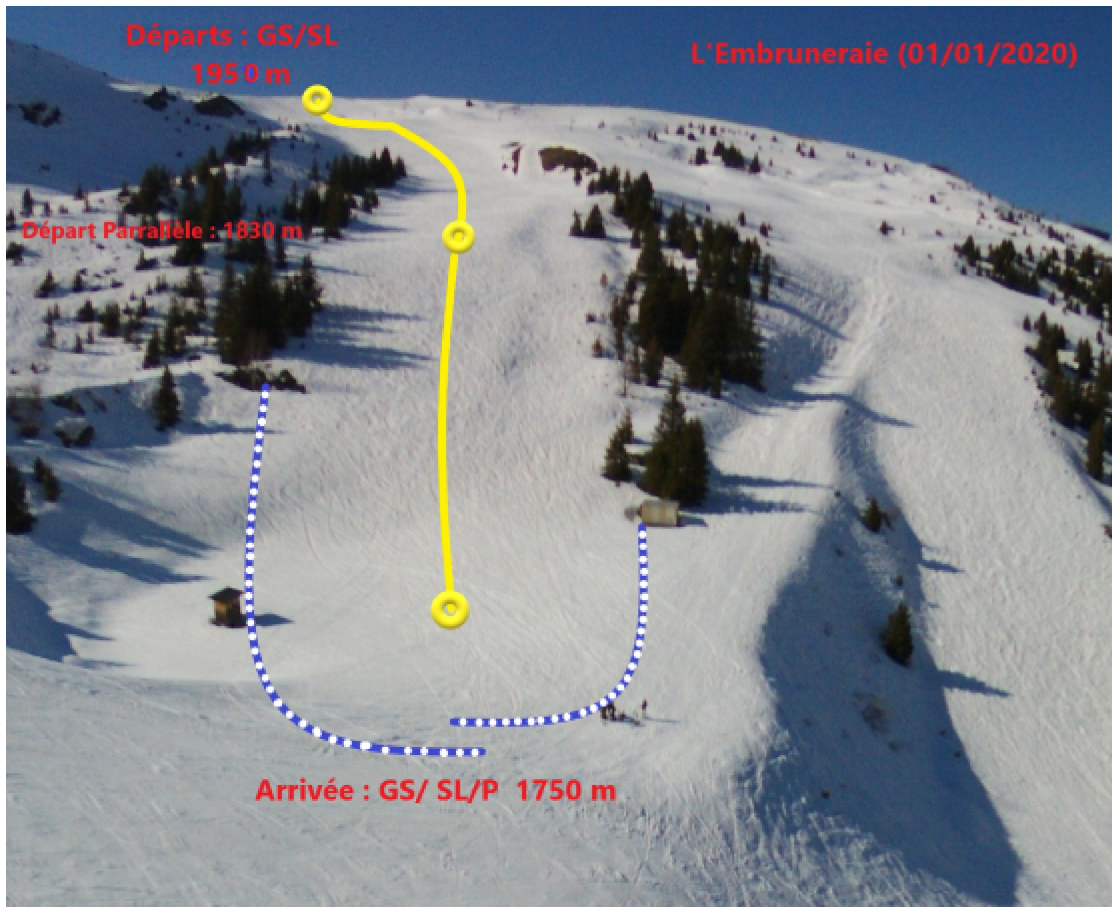
- **Disposez-vous d'aires d'atterrissage pour hélicoptère :** ?
- **Dispositif hospitalier :** (La distance en kilomètres jusqu'à l'hôpital le plus proche)
(Précisez) : Hôpitaux : • CHU de Grenoble : 60 km – Temps de trajet 1 h • Hôpital Sud Grenoble : idem • Hôpital de Chambéry : 61 km – Temps de trajet 1h 7.

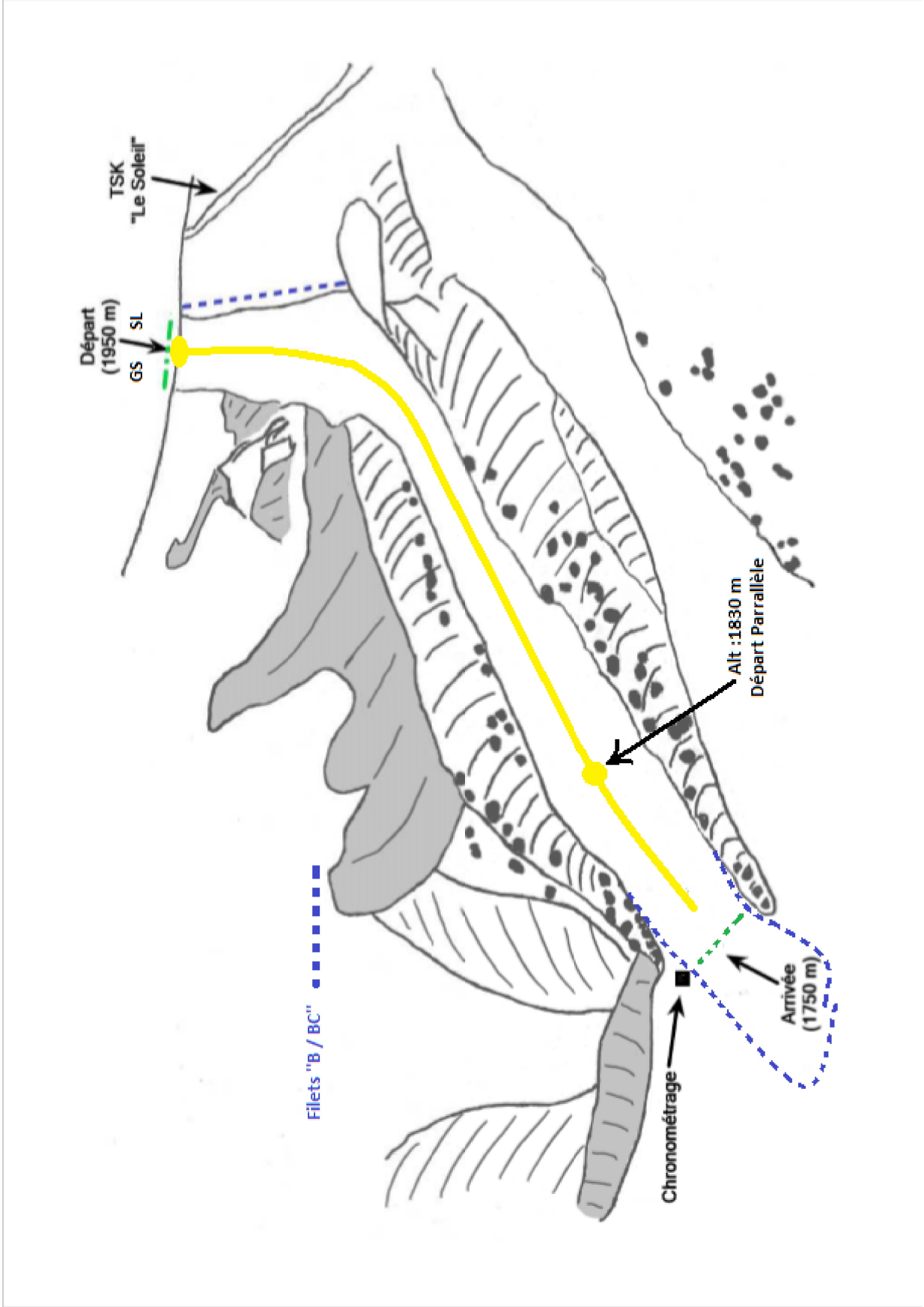
Date de la demande : 03/12/2019

Nom du demandeur: Olivier MARGUE

GSM : 06 79 41 14 69

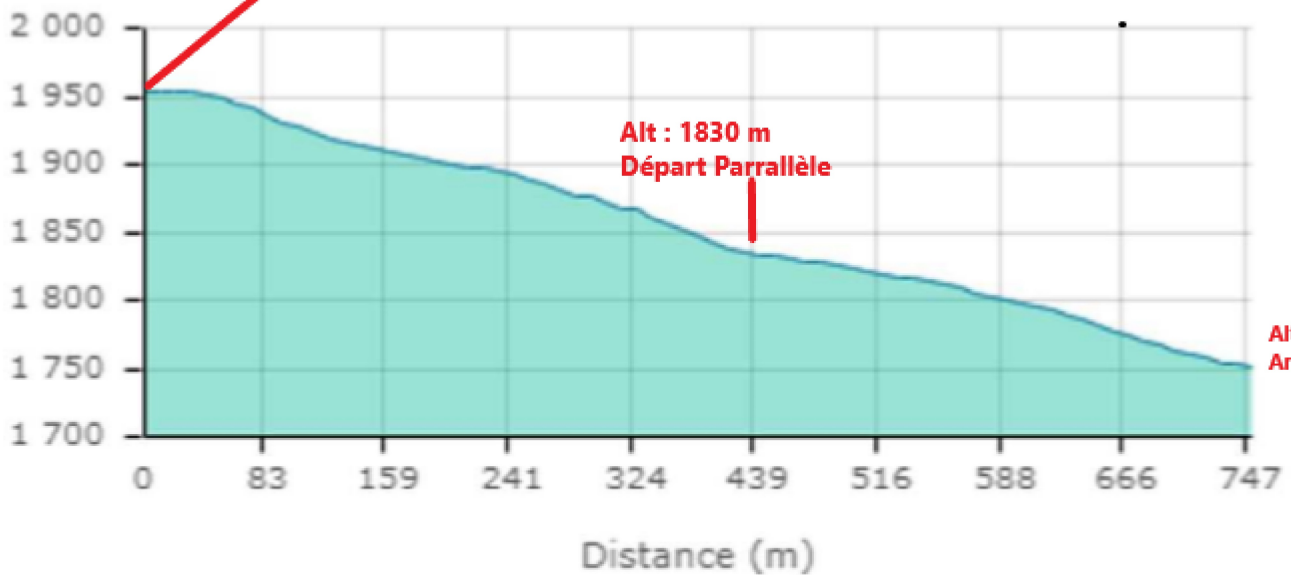
Email : courses.co7laux.alpin@gmail.com





PROFIL ALTIMÉTRIQUE

Alt : 1950 m
Départ GS & SL



Pente --> 2% 47% 24% 39% 35% 16% 22% 28% 37%
34% 24% 17% 27% 24% 21% 28% 36% 22%

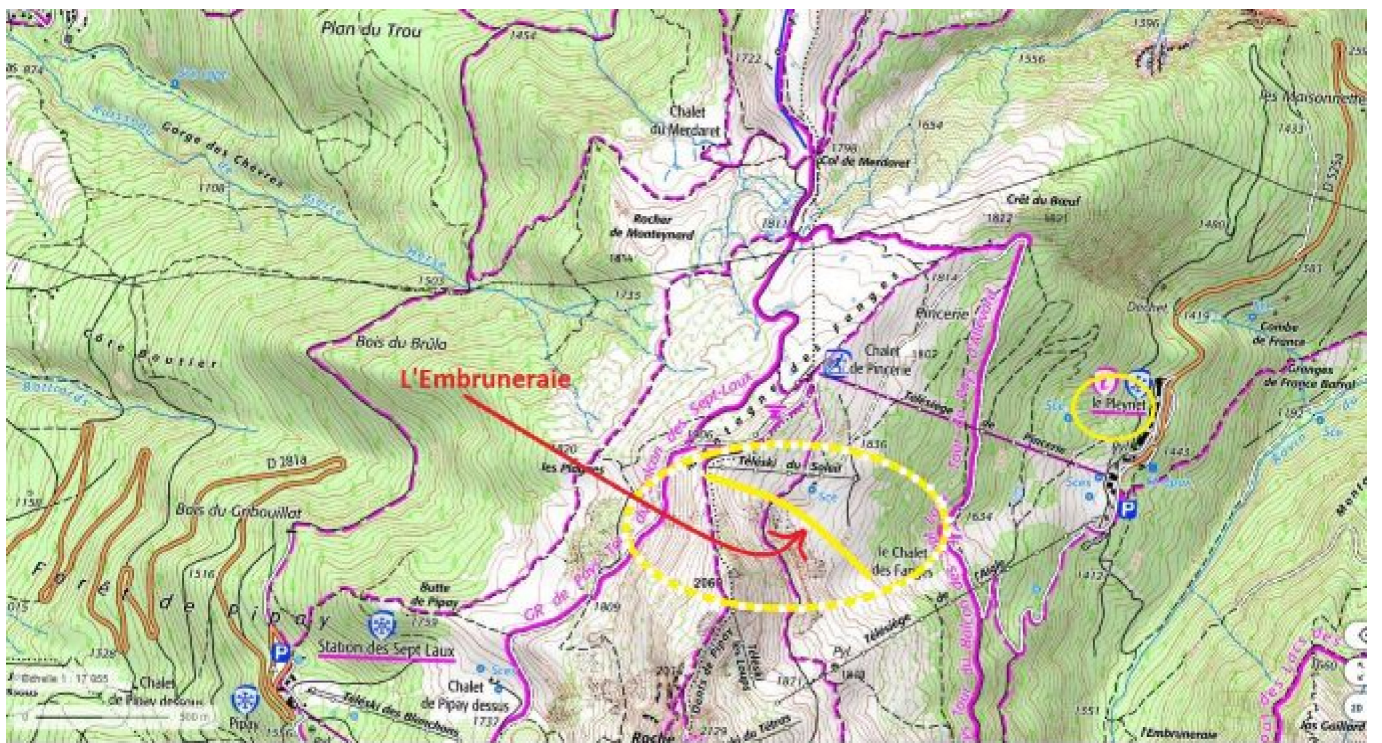
Pente maximum : 47%

Longueur piste : 747 m

Pente minimum : 2%

Dénivelé : 201 m

Pente moyenne : 27%



ATTESTATION

J'atteste que, à ma connaissance et à la date de ce jour, tous les travaux d'aménagement des pistes sujettes à l'homologation ou à la réhomologation ont été réalisés en conformité avec les lois et avec les règles locales et nationales relatives à l'environnement.

Date : 9 décembre 2017

Lieu : Prapoutel

Nom et qualité : Olivier Margue - Directeur des courses - CO 7 Laux

Signature et cachet:



O. MARGUE

CERTIFICATION

I certify that , to the best of my knowledge at the time of making this certification, all the development/improvement work of the ski slopes subject to approval or re-approval has been made in accordance with the laws and with local and national regulations relating to the environment.

Date :

Location:

Name and position:

Signature and stamp

ZERTIFIKAT

Ich bestätige dass , auf die nach meinem besten Wissen zum Zeitpunkt der Herstellung dieser Zertifizierung, all die Entwicklungs- und Verbesserungsarbeiten an den Skipisten, abhängig von der Zustimmung oder der Genehmigung, in Übereinstimmung mit den nationalen und örtlichen Verordnungen und Gesetzen die Umwelt betreffend vorgenommen wurden.

Datum :

Ort:

Name und Funktion:

Unterschrift und Stempel: